



# CONVENTION FINANCIÈRE

## 2024 - 2025

### 1. Contribution scolaire - Tarifs différenciés

La contribution des familles, indispensable à notre établissement, sert à financer:

- Les dépenses liées au caractère propre catholique de l'établissement
- Les dépenses de rénovation ou construction immobilières et autres dépenses

Cette année, 3 tarifs sont proposés aux familles :

TARIF A = Tarif de base

TARIF B, C & D = Les tarifs intégrant une contribution volontaire

Il appartient à chaque famille **de choisir sa contribution**, en conscience, selon ses capacités financières et sur la base de son **quotient familial annuel (QF)\***

Quotient Familial (QF)	Tarifs
Inférieur à 16000€	<b>A</b>
De 16001€ à 17500€	<b>B</b>
De 17501€ à 19000€	<b>C</b>
Au-delà de 19000€	<b>D</b>

Tarifs ÉCOLE en €			
A	B	C	D
290€ soit 29€/mois	320€ soit 32€/mois	340€ soit 34€/mois	360€ soit 36€/mois

#### Comment CHOISIR sa contribution?

1. Vous pouvez reprendre votre dernier avis d'imposition (avis d'impôt 2023 sur le revenu 2022)
2. Calculez votre QF = Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts
3. Identifiez dans le tableau, le tarif (A, B, C ou D) correspondant à votre QF

Exemple : Revenu Fiscal de Référence = 25000€ et 3 parts (1 couple + 2 enfants).  
Le QF est de  $25000/3=8333€$ , alors le tarif B est applicable.

A noter : le QF donné par la CAF est mensuel, il faut le multiplier par 12 pour avoir le QF annuel.

A cette contribution s'ajoutent:

- divers achats groupés (fichiers, agendas, petits matériels, ...) nécessaires à la scolarité
- une participation de 15€ pour la participation aux activités périscolaires (spectacles, certaines sorties scolaires et activités, voyages scolaires). Si le montant n'est pas utilisé dans sa totalité, le reliquat vous sera reversé en fin d'année scolaire. En cas de dépassement, le complément sera facturé en fin d'année.
- la cotisation UGSEL de 3€ qui correspond à l'adhésion de l'établissement à l'association sportive du secteur de Retiers et à l'adhésion UGSEL 35

Cette formule évite les échanges d'argent au sein du collège et permet d'obtenir des tarifs plus avantageux. Ils seront détaillés sur la facture de septembre (**facture globale annuelle** donnée via les cahiers de liaison). Des factures de régularisation, si nécessaire, seront envoyées tout au long de l'année scolaire.

## 2. Soutien financier

### Fonds de solidarité

Un fonds de solidarité existe à l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle de Martigné-Ferchaud. Il est approvisionné par une subvention de l'APEL de l'établissement (issue de des activités organisées), et possiblement par des dons versés par des parents et/ou bienfaiteurs (les versements sont à faire à l'OGEC).

Le fonds de solidarité s'adresse à des familles en difficulté. Du fait de l'enveloppe limitée, la décision d'attribution ainsi que le montant attribué appartiennent au chef d'établissement, après analyse précise de la situation. Ainsi, un rendez-vous avec le chef d'établissement sera fixé et des justificatifs pourront être demandés.

## 3. Restauration

Régime	Type de repas	Tarif du repas
Externe	occasionnel (jours libres)	Maternelle 4,55 €
Demi-pensionnaire	régulier (jours fixes)	Primaire 4,85 €

Seules les absences aux repas pour les sorties prévues par l'établissement, et pour maladie ou décès notifiées par écrit (mail ou cahier de liaison) seront remboursées. Cette opération est faite en fin d'année scolaire.

## 4. Garderie / Etude

Garderie matin Temps plein	Garderie matin Temps partiel	Garderie du soir (tranches de 30 min)	Etude du soir
2.40€	1.20€	17h-17h30: 1.20€ 17h30-18h: 2.40€ 18h-18h30: 3.60€ 18h30-19h: 4.80€	2.50€

**Attention, tout dépassement d'horaire (après 19h) sera facturé à hauteur de 1€ les cinq minutes supplémentaires.**

## 5. Assurance scolaire

L'établissement a souscrit à un contrat d'assurance global. Tous les élèves sont assurés pour les activités scolaires ET extra-scolaires auprès de la Mutuelle Saint Christophe 365 jours/365 jours dans le monde entier.

Vous n'avez pas besoin de souscrire à une autre assurance scolaire.

Vous trouverez un flyer de l'assurance avec ce dossier ainsi que la procédure vous permettant d'agir en cas d'accident à l'école, mais également en dehors du temps scolaire.



# CONVENTION FINANCIÈRE 2024 - 2025

## 6. Adhésion APEL pour l'année scolaire

Merci de cocher la case correspondant à votre choix :

1. J'adhère à l'A.P.E.L et je verse ma cotisation familiale A.P.E.L : 23,06 € (16,29 € + 6,77 €)  
Je recevrai le magazine "famille & éducation" et j'accéderai aux services de l'A.P.E.L. 35.
2. J'adhère à l'A.P.E.L et j'ai déjà versé ma cotisation familiale auprès de l'établissement de mon aîné.  
**Je soutiens l'A.P.E.L du collège Saint Joseph** en versant la somme de 6,77 €.
3. **Je souhaite rejoindre l'équipe A.P.E.L du Collège Saint-Joseph en tant que membre du Conseil d'administration.**
4. Je ne souhaite pas adhérer à l'A.P.E.L

***Ne pas joindre de chèque, le montant de la cotisation figurera sur la 1ère facture***

## 7. Mode de règlement

Vous pouvez opter pour le paiement de la scolarité et de la cantine par prélèvement ou par chèque.

Le paiement par prélèvement présente l'avantage d'éviter les échanges d'argent au sein du collège.  
Les prélèvements se font sur 10 mois, le 10 de chaque mois à compter du mois d'octobre jusqu'au mois de juillet, au prorata des montants restants dus.

Une **facture globale annuelle est donnée** en septembre. Des factures de régularisation, si nécessaire, seront envoyées tout au long de l'année scolaire.

Si vous optez pour le prélèvement, veuillez vérifier vos coordonnées bancaires sur le mandat et le signer.  
Si vous avez changé de banque, merci de nous transmettre le nouveau RIB.  
Nous vous transmettrons alors un nouveau mandat à signer.

Si vous optez pour le paiement par chèque, celui-ci se fera en 3 fois : novembre, février et mai.

**Madame Houssais**, Cheffe d'établissement de l'école et **Madame Reuzé**, Attachée de gestion restent à votre disposition pour toute demande d'explication.

La signature de ce document vous engage au règlement des frais de scolarisation de votre (vos) enfant(s).

Fait à ..... Le .....

Signature(s)